

Ecole élémentaire JULES FERRY

19, place de l'Eglise

92500 – RUEIL-MALMAISON

0920712z@ac-versailles.fr

1er CONSEIL D'ECOLE de l'année scolaire 2017/2018

Vendredi 10 novembre 2017 18h-20h

| Equipe enseignante | | Parents d'élèves | |
|--------------------|-----------------------------|---|----------------|
| Mme | Andraud | PERM'UNAAPE | |
| Mme | Baril | Mme | Kuntz |
| Mme | De Sande Gallet | Mme | Benon |
| Mme | D'Avrincourt | Mme | Pacaud |
| Mme | Costa | Mme | Hillel |
| Mr | Ambroise | Mme | Rifai |
| Mme | Croix | Mme | Rollando |
| Mme | Potie | | |
| Mme | Tocheport | PEEP | |
| Mme | Bruant | Mme | Medani |
| Mr | Le Moal | Mme | Bastard Pierre |
| Mme | Verscheure | Mme | Jouvenot |
| Mme | Carrère | | |
| Mme | Arfi | | |
| Mme | Thévenart Directrice | | |
| Mme | Correa | Représentante de la municipalité | |
| Mme | Da Veiga | Responsable des équipes techniques | |

Excusée : Mme Lombard DDEN

Des félicitations sont adressées aux parents élus. Les modalités de travail sont reconduites, : une réunion à chaque période le mercredi matin entre les tête de liste et la direction. La prochaine réunion le aura lieu le 06/12 à 9h (Après midi de Noël et questions diverses).

1- Point sur la rentrée

Les effectifs de CP ont été moins importants que prévu : 9 élèves ne s'étant pas présentés suite à des déménagements ou départs dans le privé. Les effectifs actuels à l'école sont de 357 (363 en fin d'année dernière, soit un différentiel de -6 élèves).La structure a donc été établie de la manière suivante : 3 CP, 3 CE1, 3 CE2, 2CM1, 1 CM1/CM2, 2 CM2 soit 14 classes.

CP : 72 CE1 : 73 CE2 : 71 soit 216 au cycle CM1 : 70 ; CM2 : 71 soit 141 au cycle 3

De ce fait, les classes sont peu chargées, avec une moyenne sur l'école de 25,5.

Pour l'année prochaine, les effectifs de Jean Jaurès en GS sont de 75, ce qui ferait une montée de 360 élèves. Les effectifs sont à peu près constants sur ces dernières années.

Organisation des enseignements.

Langues vivantes, après une petite campagne de sensibilisation, le groupe d'enseignement de l'allemand est passé de 5 à 17, composé en 2 groupes de 8 CP/CE1 et 9 CE2, CM1, CM2. Mme Tocheport, enseignante du CE1C prend en charge cet enseignement, 1x 45 mn pour chaque groupe. Pendant ce temps, Mme Thévenart enseigne dans sa classe. En fin d'année scolaire 2016/17, seuls les élèves ayant bénéficié de l'enseignement de l'allemand pouvaient intégrer la 6ème bilangue du collège La Malmaison.

Aide Personnalisée Complémentaire : en deux séances de 45mn, les lundis et jeudis. Pour l'instant x élèves sont concernés par cette aide, 11 au CP, 13 au CE1, 18 au CE2, 10 au CM1, 10 au CM2.

Liaisons Maternelle/Elémentaire et Elémentaire/Collège. Des réunions de liaison sont organisées tout au long de l'année. Les actions de liaison avec la maternelle ont permis aux CP de faire une rentrée sereine, ils se sont très rapidement adaptés au nouvel environnement. Les retours des collègues sont également positifs, avec un satisfecit particulier pour la journée passée au collège La Malmaison en juin dernier pour les CM2.

Evaluations CP. Ces évaluations nationales ont été passées dans les classes fin septembre. Les compétences étaient évaluées en français (lecture, écriture) et mathématiques (nombre et calcul) . Les résultats obtenus au global pour l'école sont les suivants :

| Français % de réussite | Entre 100 et 80% | Entre 79% et 50% | Moins de 50% |
|-------------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|
| | 45/73 soit 61,5% | 23/73 soit 31,5% | 5/73 soit 7% |

| Mathématiques | Entre 100 et 80% | Entre 80% et 50% | Moins de 50% |
|----------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|
| | 32/73 soit 43,8% | 36/73 soit 49,2% | 5/73 soit 7% |

Les résultats individuels seront donnés aux parents sous forme d'une fiche récapitulative des pourcentages de réussite de l'enfant dans chacun des champs disciplinaires.

Evaluation des acquis des élèves. L'école passe cette année au LSUN (Livret scolaire unique numérique), qui est obligatoire. Il sera remis aux familles par semestre, la première remise aura lieu la semaine du 19 au 26/01. Le LSUN a été présenté lors de la réunion dans les classes en début d'année. Sa transmission aux familles est prévue pour être au format numérique avec un code d'accès. Si le dispositif n'est pas prêt, il sera remis au format papier. La périodicité /semestre ne peut permettre d'alerter les parents sur la difficulté scolaire. Un rendu régulier des travaux des élèves et une collaboration étroite enseignant/parents doivent permettre de suivre la scolarité.

2- Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est relu. la partie « A la fin de chaque trimestre, il sera remis à chaque élève un bilan périodique » est remplacé par « A la fin de chaque semestre, le LSU sera transmis aux familles ». Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3- Projets de l'année.

Nouveauté : Cette année, toutes les classes travailleront autour de l'auteur de littérature jeunesse Anne Herbauts, dans le cadre d'un parcours littéraire. Des échanges entre les classes et entre écoles de Rueil seront organisés pour partager les créations générées par la rencontre des élèves avec l'univers de l'auteur. Un cahier de littérature est en réflexion dans certaines classes.

Projets partenariaux : Musique avec Mr Segalen pour les classes de CPA, CPC, CE1A, CE1C, CE2B, CE2C

Arts Visuels avec Mme Hellejules à partir de janvier pour les classes de CPB, CE1B; CE2A, CM1A, CM1B ; CM1/CM2 ; CM2A ; CM2B

Les projets sont sur le thème de Traverse(s) : Métamorphoses

Le projet d'école 2016/2019 est axé sur la littérature, la production d'écrit, en lien avec les autres matières artistiques.

Et toujours : Conseil des délégués, printemps des poètes....

Sorties : Cette année, la municipalité attribue 1 car par classe pour 1 sortie annuelle. Les demandes de car sont les suivantes

CPA et B musée de la vieille école à Chartres (confirmé)
CPC et CE1A au Musée d'arts moderne de Paris en décembre pour l'exposition (confirmé)
CE2A et C la France miniature en juin (confirmé)
CE1C parc de Saint Cloud en juin (confirmé)
CE1B Saint Germain en laye en janvier
CE2B Exploradôme à Vitry s/Seine
CM2A, CM2B et CM1/CM2 au théâtre à Saint Germain en laye en février (confirmé)
CM1 A et B à l'Opéra Garnier (en cours de réservation)
Pas de classe de découverte demandée cette année à l'école.

Evénements prévus à ce jour :

Une petite fête de Noël l'après-midi du 22/12, à définir avec les parents d'élèves élus. Le Conseil réfléchit à une action de solidarité à organiser à cette occasion.

La fête du livre et les réunions de parents le samedi matin 3 février

La fête de l'école le vendredi 22 juin de 19h à 21h

Travaux demandés : mise en peinture de la classe de CE1A n°6

A noter également, chaque année durant les vacances d'été, du mobilier scolaire est à déplacer en fonction des effectifs des élèves pour les accueillir dans les meilleures conditions. L'équipe demande à la municipalité de prévoir ces déplacements de mobilier par des équipes techniques. Ils l'en remercient.

Sécurité : Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le mardi 12/09. Un exercice de mise à l'abri départemental (PPMS nécessitant confinement) sera organisé le jeudi 23/11 au matin. Une sensibilisation des enfants sera effectuée. Un exercice PPMS « intrusion » sera organisé prochainement. Les modalités de mise en œuvre de ce PPMS à l'école sont reconduites comme l'an dernier, le dispositif adopté qui avait été défini avec l'officier de prévention de la police nationale est « se cacher ». Les élèves ont déjà été entraînés à effectuer des entrées d'urgence dans le bâtiment.

4- Coopérative scolaire

En fin d'année, le solde après clôture des comptes est de +3492 euros. Du matériel complémentaire a été acquis : dictionnaires pour les CE2, des livres d'Anne Herbault pour le projet littérature, ainsi que du matériel pour l'enseignement de l'anglais pour les classes de CP. Les photographies scolaires sont depuis cette année à commander en ligne, avec un accès sécurisé. Les photos commandées seront livrées à l'école.

5- Rythmes scolaires

La municipalité réfléchit à un éventuel retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018. Des consultations des parents et professionnels impactés sont organisées. Les conseils d'écoles de la ville doivent émettre un avis sur ces rythmes. Après un échange, le Conseil d'école de Ferry vote de la manière suivante : pour les rythmes actuels à 4 jours $\frac{1}{2}$: 8 votants. Pour le retour à la semaine de 4 jours : 17 votants. **La majorité du Conseil est donc en faveur du retour à 4 jours.** En fonction des résultats des différentes consultations, Mr le Maire proposera l'organisation choisie et l'Inspection Académique la validera.

1. les associations de Parents d'élèves regrettent vivement l'absence de présentation, par la Mairie, d'un bilan sur les 3 années d'application de la réforme (en terme d'apprentissages, de bien-être des enfants, de fatigabilité etc). De ce fait, elles considèrent que le vote du 10 novembre n'a pas pu être fait en connaissance de cause ;
2. dans l'hypothèse d'un retour à 4 jours, les associations souhaitent l'ouverture de discussions sérieuses sur les modalités de cette mise en œuvre, sur l'incidence sur l'étude, et sur une plus grande flexibilité que celle qui est annoncée (en terme d'inscriptions à la carte et le mercredi aux accueils de loisirs)
3. le vote des parents d'élèves est la seule représentation du sondage réalisé auprès de 100 parents de l'école.

6- Temps périscolaire

Cette année, 320 enfants en moyenne déjeunent à la cantine. Ils sont encadrés sur ce temps par 13 animateurs. Des ateliers et activités sont organisées sur ce temps.

Environ 210 enfants par jour fréquentent l'été. Ils sont répartis sur 8 études scolaires, l'étude sportive a lieu les lundis, mardis et jeudis. L'étude musicale a lieu les lundis et jeudis, l'étude arts visuels commencera en janvier lundi et mardi. Les études à thème concernent 14 enfants /thème/jour. Le roulement est effectué par trimestre. Nous essayons de satisfaire au moins une demande d'étude à thème par an. L'année dernière, toutes les demandes ont pu être satisfaites.

Information : Le contrat d'EVS de Mme Robin, qui travaille à l'école depuis 3 ans, n'est pas reconduit. Mme Robin nous quittera donc le 15 décembre. Son travail administratif et auprès des enfants de l'école était précieux et l'équipe enseignante ne peut que regretter cette décision qui impactera le fonctionnement de l'école.

Pour la PERM'UNAAPE

Pour la PEEP

Direction de l'école

Mme HILLEL

Mme JOUVENOT

Mme THEVENART

